



Assemblée Générale

Jeudi 02 juin 2016

*Faculté des sciences et des technologies de
Vandœuvre-lès-Nancy*



Faculté des sciences et technologies
Campus des Aiguillettes
BP 70239
54 506 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél : 03 83 68 41 77
Mail : voirin@polelorrain-cbnne.fr

Sommaire

I.	Rapport moral.....	3
II.	Rapport d'activités	5
III.	Rapport financier (exercice 2015)	8
IV.	Points divers	10

I. Rapport moral

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Merci à tous de votre présence à cette quatrième assemblée générale du Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est.

Je commencerai par rappeler l'historique de la création de notre association.

Depuis 2002, la Lorraine ne dispose plus de Conservatoire Botanique National. En 2010, la loi Grenelle II marque la volonté de l'Etat de couvrir l'ensemble du territoire de CBN. En 2009, la fédération des CBN anticipe et se charge de relancer le projet de Conservatoire en Alsace et en Lorraine. Elle réunit tous les acteurs politiques, techniques et scientifiques pour envisager sa re-création. Parallèlement le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté est agréé en 2007 à la condition d'étendre son territoire pour d'aboutir à la création d'un CBN englobant les 2 seules régions qui en étaient dépourvues. En 2011, Floraine, association des botanistes lorrains, a été sollicitée par le Ministère chargé de l'Ecologie et le Muséum National d'Histoire Naturelle pour piloter le programme carnet B sur la flore. Une équipe de 3 botanistes est engagée et travaille sur ce programme pendant 2 ans. En 2013, Floraine, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux créent le Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. Johanna Bonassi responsable de l'équipe Carnet B est recrutée par le pôle lorrain pour en assurer la mise en place. Après 3 ans de fonctionnement, l'équipe de 3 botanistes phytosociologues de haut niveau est managée par Mathias Voirin recruté en 2015. Denis Cartier, technicien à l'ONF, référent national en Bryologie de cet établissement, nous a rejoints au mois d'avril 2016.

Depuis sa création, le pôle lorrain travaille en étroite collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté et le Conservatoire Botanique d'Alsace, particulièrement sur le programme prairies vosgiennes coordonné administrativement par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. La base de données créée par Floraine devient co-propriété du pôle lorrain. Elle continue à être alimentée régulièrement par les adhérents de Floraine. .

Toute cette dynamique nous a amené à réfléchir sur l'avenir du pôle lorrain au cours d'une réunion commune avec le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté. Nous avons établi une feuille de route pour envisager notre fusion et la demande commune de l'agrément ministériel à l'horizon de 2018-2019. Le travail commun sur un même domaine biogéographique est un avantage non négligeable en matière de réflexion sur les thématiques de conservation.

La mise en place de l'Agence française de la biodiversité et ses déclinaisons régionales, peuvent remettre en cause cette feuille de route. Aussi réfléchissons-nous aux différents scénarii possibles afin de proposer à la région des solutions qui soient garantes du maintien de la dynamique nécessaire à la poursuite des missions qui sont :

- la connaissance et le suivi de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- la conservation in situ et ex situ des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- l'appui technique et l'expertise auprès de l'Etat et des collectivités territoriales,
- l'information et l'éducation du public à la préservation de la diversité végétale.

Ce développement ne serait pas possible sans le soutien de nos partenaires financiers DREAL Lorraine, Commissariat du Massif vosgien, Conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle et des Vosges et Agence de l'eau Rhin-Meuse, que je remercie également tout particulièrement.

Merci encore à nos trois salariés Johanna Bonassi, Mathias Voirin et Denis Cartier pour leur pleine implication dans cette entreprise.

Le président, François VERNIER

II. Rapport d'activités

Le Pôle lorrain du futur CBNNE a été créé le 21 janvier 2013. Il a pour objectif de développer en région Lorraine des missions de type CBN, telles que définies dans l'article D416-1 du code de l'environnement, à savoir :

- La connaissance de la flore et des habitats ;
- La conservation des éléments rares et menacés de la flore et des habitats ;
- L'expertise et l'appui technique aux partenaires locaux ;
- L'information et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité végétale.

Après une première année consacrée à sa mise en route, au développement de collaborations avec les acteurs locaux, au montage d'un budget et d'un programme prévisionnel d'activités, le Conservatoire botanique a pu passer dès 2014 à une phase plus opérationnelle et a recruté deux autres botanistes.

I.1 Fonctionnement de la structure

Les instances décisionnelles

Le Pôle lorrain s'organise selon 3 instances décisionnelles : le Bureau, le Conseil d'administration, l'Assemblée générale.

La composition des instances du Conservatoire botanique a peu évolué en 2015. Elle est la suivante :

François VERNIER (Floraine)	Président
Alain SALVI (CENL)	Trésorier
François BOULAY (Floraine)	Secrétaire
Pascale PAVY (FCBN)	Membre
Véronique CORSYN (CENL)	Membre

Leur mandat a de plus été élargi à trois ans conformément à la modification des statuts validée par l'Assemblée extraordinaire du 17 juin 2014.

Les membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale restent inchangés et se répartissent en trois collèges : les membres fondateurs, les membres de droit et les membres invités.

A ce jour, les membres adhérents de l'association sont donc les suivants (membres dont nous avons reçu ou eu connaissance d'une délibération) :

Floraine	Membres fondateurs
CENL	
FCBN	
Conseil départemental 88	Membre de droit
CUGN	Membres invités
PNR de Lorraine	
CBA	
CBNFC	
Conseil départemental 54	

Le comité technique et scientifique

Le comité technique et scientifique habituellement organisé en fin d'année n'a pas pu être réuni en raison d'un remplacement possible en 2016 par un Conseil scientifique du CBNFC « élargi » aux deux régions (Franche-Comté et Lorraine).

L'équipe salariée

Trois nouvelles personnes ont rejoint l'équipe en 2015, Mathias Voirin, responsable recruté en CDI, Vincent Bourguignon et Pablo Behague, botanistes recrutés en CDD et venu conforter l'équipe en période de terrain.

Salarié	Fonction (s)	Contrat	Temps de travail
Mathias VOIRIN	Responsable de pôle Botaniste – phytosociologue	CDI	100 %
Johanna BONASSI	Botaniste – phytosociologue	CDI	100 %
Vincent BOURGUIGNON	Botaniste – phytosociologue	CDD	100 % (jusqu'au 19 octobre)
Pablo BEHAGUE	Botaniste – phytosociologue	CDD	100 % (jusqu'au 19 janvier 2016)

Infrastructures et équipements

Les adresses du siège social et du local accueillant les salariés du Conservatoire botanique restent inchangées :

- Le siège social est situé chez M. François VERNIER, au 77 Grande Rue, 54 180 HEILLECOURT.
- Le bureau du Pôle lorrain est situé à la Faculté des sciences et technologies, 54 506 VANDOEUVRE-LES-NANCY, dans le cadre d'une convention de mise à disposition d'un local signée avec l'**Université de Lorraine**. La mise à disposition est effectuée à titre gracieux, sous réserve du paiement de charges locatives.

II.2 Activités

Projet « Liste rouge »

Le travail d'élaboration de la liste rouge de la flore vasculaire de Lorraine, selon la méthode de l'UICN, a été initié par le Conservatoire botanique en 2014. Différentes étapes de la démarche UICN ont été réalisées :

- Constitution d'un comité régional d'évaluation composé d'experts régionaux en matière de botanique qui a pour rôle de suivre et valider toutes les étapes d'élaboration de la liste rouge ;
- Etablissement du catalogue des taxons présents en région Lorraine ;
- Organisation d'une première réunion du comité d'évaluation en avril 2014 : présentation de la méthode UICN, validation du catalogue des taxons présents en région Lorraine ;
- Evaluation du degré de menace des taxons considérés comme indigènes en Lorraine dont l'objectif est de présenter une pré-liste rouge au comité régional. Cette évaluation a été réalisée, elle concerne un total d'environ 1 700 taxons indigènes.

Cette liste rouge a été finalisée en 2015 et présentée (et validée) en CSRPN le 12 novembre 2015

Projet « AESN ZH »

La participation du Pôle lorrain du futur CBNNE à cette étude coordonnée par la FCBN et en partenariat avec les trois autres conservatoires botaniques du bassin Seine-Normandie (Bassin Parisien, Brest, Bailleul) s'est achevée pour la tranche 1. Ce projet s'est poursuivi en 2015 et est finalisé.

Projet « prairies vosgiennes »

Ce projet vise à l'élaboration d'un référentiel phytosociologique des prairies du massif vosgien. Il est porté administrativement par le PNR des Ballons des Vosges et réalisé par les trois conservatoires botaniques du massif vosgien (Lorraine, Alsace, Franche-Comté). Ce projet est dirigé scientifiquement par Yorick Ferrez, directeur scientifique du CBNFC.

En 2015, le Pôle lorrain du futur CBNNE a procédé à la recherche des études existantes réalisées en région Lorraine et à la saisie des relevés phytosociologiques bibliographiques exploitables. Il a également participé à l'élaboration de la méthode d'échantillonnage et a réalisé de nombreux relevés phytosociologiques en Lorraine ainsi qu'en Alsace. Après la saisie de toutes ces données et leur centralisation par le CBNFC, les analyses statistiques sont en cours pour la mise en évidence des différents groupements végétaux observés. Un rapport complet (2014-2015) est programmé pour début 2016.

Projet « Inventaire nord 54 »

Il s'agit d'un inventaire de la flore et des habitats sur 81 communes (70 000 ha). Les espèces et habitats patrimoniaux ont été recherchés en priorité afin de sélectionner des secteurs pouvant être intégrés au programme ENS du Département.

Projet « Actualisation ENS 88 »

Le département des Vosges souhaitant actualiser des anciens sites ENS, il a été choisi 2 sites dans le secteur de Saint-Dié :

- ENS Vallée de la Fave (11 communes, 460 ha)
- ENS Vallée de la Meurthe « les Gravières » (2 communes, 65 ha)

La flore et les habitats patrimoniaux ont été recherchés afin de proposer des nouveaux périmètres.

Projet « Typologie Bambois de Bamont » à Saulxures-sur-Moselotte »

Ce programme a visé la caractérisation des habitats d'un site singulier des Vosges, inscrit au réseau Natura2000. En particulier, l'objectif a été de vérifier la présence de l'habitat « *Galio-Carpinetum* » et/ou de caractériser ces végétations forestières.

Projet « Premier catalogue des végétations de zones humides de Lorraine »

Il s'agit d'établir une première liste des groupements végétaux au niveau association phytosociologique basée sur les mentions bibliographiques. Une hiérarchisation de présence des habitats est précisée en fonction des informations de la bibliographie (présence de relevés phytosociologiques, d'inventaires ou simplement mention de l'habitat). Dans un souci d'opérationnalité, le lien avec les nomenclatures existantes (CORINE Biotopes, EUNIS, directive Habitats/Faune/Flore) sera présenté sous forme d'un tableau. De même, ce travail s'intègre dans un programme plus vaste à l'échelle du bassin Rhin-Meuse (avec l'Alsace et la partie ardennaise). Enfin, il est recherché une harmonisation avec le synopsis de Franche-Comté (Ferrez *et al.*, 2011) afin d'obtenir un référentiel sur les 3 régions (Alsace, Franche-Comté et Lorraine), territoire du futur CBN nord-est.

III. Rapport financier (exercice 2015)

Les comptes annuels 2015 du Pôle lorrain présentent un excédent de 26 093 €.

Le total des charges s'élève à 136 853,73 € et les produits représentent la somme de 161 454,07 €.

Le Pôle lorrain ayant perçu plus de 153 000 € de subventions en 2015, il sera dans l'obligation de désigner un commissaire aux comptes.

❖ **Bilan actif**

Les immobilisations corporelles

Elles représentent la somme de 3 313,02 € et correspondent à l'amortissement appliqué à l'acquisition de matériel informatique et de matériel de détermination (microscope).

Les immobilisations financières

Elles représentent la somme de 15,25 € et correspondent à l'acquisition d'une part au capital du Crédit Coopératif, à la souscription du compte courant.

Les créances

Elles s'élèvent à 54 300,00 € et correspondent à des subventions accordées en 2015 mais qui seront soldées en 2016.

Les disponibilités

Elles correspondent à la trésorerie au 31/12/2015 et s'élèvent à 73 852,32 €.

Les charges constatées d'avance

Elles correspondent à une facture réglée en 2015 mais se rapportant à l'exercice 2016 (assurance) et s'élèvent à 436,50 €.

❖ **Bilan passif**

Les fonds associatifs

Les fonds propres du conservatoire s'élèvent à 56 241,57 €. L'exercice 2015 présente un résultat net de 26 092,60 €.

Les provisions pour risques et charges

Elles représentent un montant global de 1 175,48 € et correspondent à une provision retraites.

Les dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 27 805,84 € et correspondent à des factures en cours ainsi qu'à la part des salaires et charges de personnels 2015 qui sera soldée en 2016.

Les produits constatés d'avance

Ils représentent 18 800,00 € et correspondent aux travaux non réalisés à la clôture de l'exercice sur les budgets en cours.

Compte de résultat 2014

❖ ***Les produits d'exploitation***

Les subventions

Les subventions représentent la somme de 161 000,00 € et sont détaillées ci-après :

- DREAL Lorraine : 70 000 € de fonctionnement ;
- DREAL Lorraine : 12 600 € correspondant au solde de la Liste rouge de la flore vasculaire de Lorraine ;
- PNRBV : 59 300 €, correspondant à l'avancement des travaux effectués (projet portant sur le référentiel des prairies du massif vosgien) ;
- FCBN : 4 000 € correspondant à la contribution 2015 du Conservatoire à l'étude AESN – zones humides ;
- Conseil départemental 54 : 5 000 €, correspondant au solde des travaux effectués (projet d'inventaire du nord meurthe-et-mosellan) ;
- Conseil départemental 88 : 2 500 €, correspondant au solde des travaux effectués (projet d'actualisation de 2 ENS des Vosges aux environs de Saint-Dié) ;
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 7 600 €, dont 50% ont été affectés à l'exercice 2015, et 50% soit 7 600,00 € à l'exercice 2016, correspondant aux travaux effectués (projet portant sur la réalisation d'un premier synopsis des groupements végétaux de Lorraine) ;

❖ ***Les charges d'exploitation***

Elles s'élèvent à 136 853,73 € et se répartissent globalement à 82% de charges liées au personnel et 18% de charges liées aux autres frais de fonctionnement de l'association.

Conclusion

L'exercice 2015 du Pôle lorrain révèle un résultat net positif de 24 600,34 €. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale que cet excédent soit versé aux fonds propres associatifs.

Bilan complet réalisé par YZICO disponible sur demande.

IV. Points divers

IV.1 Conventions

Plusieurs conventions de partenariats sont engagées cette année :

Une convention cadre de partenariat avec les Conservatoires et Jardins botanique de Nancy.

Cette convention rappelle d'une part les missions propres à chacun des deux conservatoires régionaux et formalise d'autre part les modalités des collaborations envisageables entre les deux structures en matière de connaissance et de conservation de la flore et des habitats (échanges de données, besoins et informations, etc).

Une convention cadre de partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine.

Cette convention rappelle d'une part les missions propres à chacune des deux structures et formalise d'autre part les modalités des collaborations envisageables entre les deux structures en matière de connaissance et de conservation de la flore et des habitats (échanges de données, besoins et informations, etc).

Une convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (programme d'animation sur 3 ans).

Elle porte sur quatre axes d'importances inégales :

- Elaboration d'une typologie des végétations de zones humides
- Réalisation de bilans stationnels des (15) espèces les plus menacées des zones humides à l'échelle du bassin Rhin Meuse
- Accompagnement des acteurs du territoire
- Accompagnement et prévention des acteurs de terrain dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

IV.2 Rapprochement avec le CBN de Franche-Comté

Une feuille de route a été établie lors de la réunion des 2 Bureaux (CBNFC et Pôle lorrain) le 9 février 2016

Après avoir confirmé la volonté de rapprochement des 2 structures, il a été établi des conditions préalables :

- **Chantier technico-scientifique** : rédaction du dossier de demande d'agrément ou/et renouvellement d'agrément
- **Chantier administratif** : préparation et mise en œuvre la modification des statuts actuels du CBNFC-ORI et de la « cession d'activités » pour le Pôle lorrain
- **Chantier politique** : rédaction et approbation des nouveaux statuts par les deux partenaires et élargissement du conseil d'administration de la nouvelle entité aux nouveaux membres lorrains

Un calendrier a été avancé, jusque fin 2018 - début 2019.